

République française

TARN

BUSQUE - COMMUNE

Séance du 01 septembre 2026

Membres en exercice :

15

Date de la convocation : 04/08/2026

un septembre deux mille vingt-six l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie sous la présidence de Bertrand BOUYSSIÉ

Présents : 13

Votants : 15

Pour : 15

Contre : 0

Abstention : 0

Présents : Bertrand BOUYSSIÉ, Cédric MILHAUD, Émilie CARCENAC, Bruno SENRA, André VAISSIERE, Nathalie AURIOL, Yoann BERTHOUMIEUX, Brigitte BLANC, Angélique DOMINGUES-NUNES, Joan GARRIGUES, Laurence PAPAIX, Joëlle ROUYRE, Christelle SENRA

Représentés : Stéphane BOUSQUET représenté par Émilie CARCENAC, Dominique PRIOU représenté par Joëlle ROUYRE

Excusé :

Absent :

Secrétaire de séance : Joan GARRIGUES

Objet : DEMANDE DE SUBVENTION AUPRES DE LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION GAILLAC-GRAULHET DANS LE CADRE DE L'AMENAGEMENT TENNIS ET AU TITRE DE FONDS DE CONCOURS - DE_2026_019

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal de demander une subvention :

- auprès de la Communauté d'Agglomération Gaillac-Graulhet au titre des fonds de concours pour l'aménagement du complexe sportif terrain de tennis et dans le cadre d'une opération d'aménagement de l'Espace Public.

Ces travaux sont prévus dans l'opération "aménagement du complexe sportif"

Montant des travaux : HT 10 629,44€

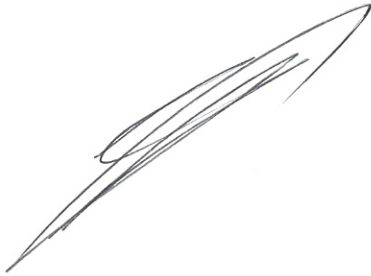
TTC 12 755,33 €

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité décide de demander une subvention à hauteur de 50 % du montant HT soit 5 314,72 € auprès de la Communauté d'Agglomération Gaillac-Graulhet au titre des fonds de concours pour l'aménagement du complexe sportif terrain de tennis d'une opération d'aménagement de l'Espace Public

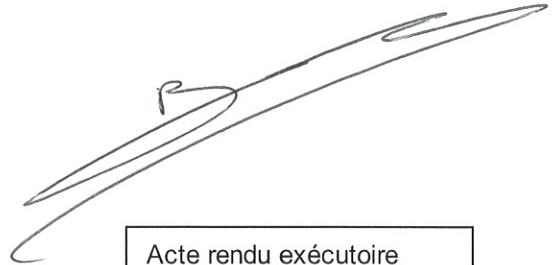
- donne pouvoir à Monsieur le Maire pour signer toutes les pièces nécessaires à ces demandes.

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.

Le Secrétaire
Joan GARRIGUES



Le Maire
Bertrand BOUYSSIÉ



Acte rendu exécutoire
après dépôt en Préfecture
le ____ / ____ / 20 ____
et publié ou notifié
le ____ / ____ / 20 ____